

## Primes maladie: il est urgent d'agir

### L'invitée

**Liliane Maury  
Pasquier**  
Conseillère aux Etats



En 2011, une fois de plus, les primes maladie des Genevois-es prennent leur envol. Mais la nouveauté cette année, c'est que les réserves des caisses s'envolent loin du canton: Assura et Supra ont décidé de transférer une partie du surplus de 1,8 milliard de francs accumulé à Genève, Vaud, Zurich et Neuchâtel en raison de primes trop élevées.

Les Genevois-es reverseront ainsi 162 millions aux assuré-e-s d'autres cantons qui ont longtemps payé des primes trop basses (les Bernois-es, par exemple). Ce subventionnement croisé sanctionne la population des cantons qui maîtrisent leurs coûts de la santé. Une injustice qui m'a poussée à interpeller le Conseil fédéral.

Lequel reconnaît le problème, et annonce un train de mesures. A l'avenir, un mécanisme devrait permettre de corriger les primes en fonction des coûts. Et pour effacer les déséquilibres passés, la solution pourrait être de redistribuer les taxes environnementales aux assuré-e-s des cantons qui ont trop payé, de façon à réduire leurs primes.

Un rééquilibrage demandé par nombre de parlementaires et par le Canton de Genève, qui a déposé deux initiatives à Berne. L'une pour fixer un taux maximal de réserves, et éviter que les excédents de primes ne viennent les gonfler comme à Genève (où le taux était de 40,7% en 2009, contre 20,2% au niveau suisse).

L'autre pour que les réserves, comme les primes, soient cantonales. Car aujourd'hui, les réserves des caisses n'existent officiellement qu'au plan fédéral. Et celles constituées dans chaque canton ne sont plus

prises en compte par l'Office fédéral de la santé publique dans l'évaluation des primes. Le Parlement a donné suite à ces initiatives, dont le sort est lié à celui des mesures annoncées.

D'ici là, il nous faut attendre, puisque le Conseil fédéral a refusé de prendre des mesures urgentes d'ici au 31 décembre. Et, du coup, il nous faut payer: les primes des Genevois-es

### «L'initiative pour une caisse publique de santé sera lancée au début de 2011»

augmenteront encore l'an prochain. Non sans rapport, pour les client-e-s d'Assura, avec la fonte des réserves de cette caisse à Genève, qui passent de plus de 100% à 14%!

En attendant, les dernières nouvelles ne sont pas de bon augure pour les assuré-e-s.

Le Conseil fédéral a décidé d'augmenter leur participation aux coûts hospitaliers et de supprimer le remboursement très partiel des lunettes.

La majorité du Conseil des Etats a voté un projet qui risque de contraindre certains assurés à prendre en charge 15% de leurs frais de santé. Tandis qu'une Commission fédérale d'experts recommande de ne pas rembourser cinq médecines complémentaires via l'assurance de base, contrairement à la volonté populaire.

Tout cela dans un système qui exige déjà des assuré-e-s une participation supérieure à la plupart des autres pays du monde. Il y a donc urgence à agir dans l'autre sens, par exemple en soutenant l'initiative pour une caisse publique de santé qui sera lancée au début de 2011!